

# Corsair ne paye pas ses dettes, et ne ferme pas

ÉCRIT PAR [LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM](http://LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM) / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

22 décembre 2023



La compagnie aérienne Corsair, pressée par les révélations d'un article du journal Le Monde le 18 décembre, a confirmé avoir bouclé un nouveau tour de table pour se recapitaliser à hauteur de 30 millions d'euros. Après la collectivité territoriale de Martinique et la Région Guadeloupe qui avaient utilisé le porte-monnaie collectif pour contribuer à la restructuration du transporteur en 2020, c'est le Département de la Guadeloupe qui est cité parmi les financeurs de 2023. On apprend aussi que l'argent public sera sollicité à travers une autorisation de l'État à effacer 147 millions de dettes nées de créances fiscales, sociales, prêts.

Cet appel récurrent à croquer dans les fonds publics dans le but d'éponger des dettes fiscales et sociales après avoir négligé de les payer pourrait vite devenir un mode de gestion, si l'État y répond souvent favorablement.

Les arguments en faveur de telles distorsions sont toujours les mêmes, il s'agit d'aider un acteur important de la continuité territoriale, faire en sorte qu'il y ait plusieurs opérateurs aériens qui desservent l'Outre-mer, et bien sûr sauver des emplois.

Sauf que la distorsion n'opère pas seulement au détriment des autres compagnies aériennes. Et puis, certains emplois ne sont pas plus nobles que d'autres.

C'est tous les jours que des petites entreprises, avec de bien moindres moyens, et pour des sommes sans commune mesure avec la dette de Corsair, sont contraintes au dépôt de bilan pour dettes fiscales et sociales. Une consultante en formalités d'entreprises qui constate l'intransigeance des services fiscaux envers les TPE rapporte que le directeur des impôts des entreprises en Guadeloupe aurait pour maxime : « Soit tu payes, soit tu fermes ».

Cette réalité ne provoque ni aide exceptionnelle, ni branle-bas médiatique et encore moins le versement d'une larme.

Evidemment, tout cela ne pèsera pas lourd dans la balance. C'est le sort promis au principe d'équité par les temps qui courent. Mais cela va quand même mieux en le disant.

Lire aussi : [Les actionnaires de Corsair font à nouveau appel aux contribuables pour augmenter le capital et effacer 147 millions de dettes](#)